



No de résolution  
ou annotation

# Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> AOÛT 2018**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARGENTEUIL  
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Mille-Isles, tenue le mercredi 1er août 2018 à 19 h, à la place régulière des séances, sous la présidence de monsieur Michel Boyer, maire.

Les membres du conseil présents sont :

Madame la conseillère Danielle Parent, monsieur le conseiller Francis Léger, monsieur le conseiller Howard Sauvé, madame la conseillère Cassandre Lescarbeau, madame la conseillère Julie Léveillée.

Les membres du conseil absents sont :

Madame la conseillère Dawn Charles, absence motivée

Madame Sarah Channell, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit comme secrétaire de la séance.

## **Ouverture de la séance**

Le maire déclare la présente séance ouverte et demande la tenue d'une période de réflexion.

## **Période de questions portant sur l'ordre du jour**

Le public s'adresse au président de l'assemblée et pose des questions sur les sujets à l'ordre du jour seulement.

2018-08-183

### **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Considérant** que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur le conseiller Francis Léger

**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Danielle Parent

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

## **SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 1ER AOÛT 2018 À 19 H**

### **OUVERTURE DE LA SESSION**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR**

#### **1. Lecture et adoption de l'ordre jour**

#### **2. Adoption des procès-verbaux**

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2018

#### **3. Approbation des comptes**

#### **4. États financiers**

4.1 États financiers se terminant le 30 juin 2018

#### **5. Correspondance**

#### **6. Compte rendu des comités**

#### **7. Dépôt de rapports**

7.1 Dépôt du rapport mensuel de la directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement

7.2 Dépôt du rapport mensuel du directeur du Service de sécurité incendie



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 1 AOÛT 2018**

### **8. Affaires diverses**

- 8.1 Avis de motion du règlement RE 2018-05 décrétant un emprunt pour l'acquisition d'un camion mini-autopompe et d'un véhicule de soutien mini rescue destinés à des fins de lutte contre l'incendie
- 8.2 Dossier PIIA 2018-018 : Construction d'une habitation unifamiliale isolée au 8, chemin Spinney
- 8.3 Nomination d'un répondant en matière d'accommodement raisonnable
- 8.4 Autorisation de paiement numéro 7 à l'entrepreneur général Deroc Construction Inc. pour les travaux effectués dans le cadre du projet de réfection et de mise aux normes de l'hôtel de ville et de la salle communautaire
- 8.5 Achat d'équipement pour le Service de sécurité incendie
- 8.6 Autorisation à la MRC d'Argenteuil de procéder aux achats des équipements prévus au programme d'aide financière visant les services d'urgences en milieu isolé
- 8.7 Achat d'un défibrillateur

### **9. Période de questions**

### **10. Levée de la séance**

**ADOPTÉE.**

## **2. Adoption des procès-verbaux**

2018-08-184

### **2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2018**

**Considérant** que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2018 a été remis aux élus au moins soixante-douze (72) heures avant la présente séance ;

**Considérant** que les membres du conseil déclarent l'avoir reçu et lu.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : madame la conseillère Julie Léveillé

**APPUYÉ PAR** : monsieur le conseiller Francis Léger

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

**D'APPROUVER et D'ADOPTER**, tel qu'il est rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2018.

**ADOPTÉE.**

2018-08-185

## **3. Approbation des comptes**

**Considérant** que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de juillet 2018.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur le conseiller Howard Sauvé

**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Cassandre Lescarbeau

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

**D'ADOPTER** les comptes énumérés dans la liste des comptes du mois de juillet 2018 totalisant **91 351.05 \$**, et d'en autoriser les paiements.

De plus, le conseil reconnaît avoir pris connaissance des dépenses incompressibles du mois de juillet 2018 et en approuve les paiements.

**ADOPTÉE.**



No de résolution  
ou annotation

# Procès-verbal du conseil de la MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE ORDINAIRE DU 1 AOÛT 2018

## 4. États financiers

### 4.1 États financiers se terminant le 30 juin 2018

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil les états financiers (*non vérifiés*) pour la période se terminant le 30 juin 2018.

## 5.1 Correspondance

Un résumé de la correspondance du mois de juillet a été remis à chacun des membres du conseil au moins soixante-douze (72) heures avant la présente séance. Le maire en fait la lecture au profit des gens présents dans la salle.

## 6. Compte rendu des comités

Les élus, responsables des comités, font état des récents développements de leur comité respectif et des prochaines activités.

### Communication :

L'Info Mille-Isles Express a été distribué à tous. Nous vous invitons à remplir le sondage pour la programmation des loisirs. Vous pouvez le retrouver dans l'Info Mille-Isles Express ou sur le site Internet de la municipalité.

### Voirie et infrastructure :

Les travaux d'été vont bon train : nettoyage et entretien des fossés, travaux d'asphalte froid, entretien du chemin Tamaracouta sur la partie gravelée et dynamitage des fossés. Le lignage de rue a été fait et les lignes d'arrêt sont à venir. L'appel d'offres pour les travaux sur le chemin Shrewsbury est publié. Enfin, des graffitis faits dans le parc ont été nettoyés. Nous comptons sur la vigilance et le civisme des citoyens pour que le parc reste un endroit propre et agréable pour les familles.

### Sécurité publique :

Les appels d'offres pour l'achat des 2 véhicules ont été publiés. Une résolution mandatant la MRC pour l'achat d'équipement pour les services de sécurité sera proposée. Celle-ci permettrait de faire des groupements d'achat et donc, d'avoir des tarifs plus avantageux pour la municipalité.

### Loisirs et vie communautaire :

La Fête de Mille-Isles approche à grands pas. Elle aura lieu le 11 août (le 12 en cas de pluie). Au programme : concours de sculpture sur sable, jeu gonflable, kiosques des artisans et des organismes, tir à l'arc, etc. La programmation complète est sur notre site Internet et vous a été envoyée par publipostage. Nous vous attendons en grand nombre !

Le 25 août auront lieu une visite et un pique-nique au cœur du jardin communautaire de la MRC, à Brownsburg-Chatham (remis au 26 août en cas de pluie). L'activité est entièrement gratuite et le transport part de l'hôtel de ville à 9h. Le retour est prévu vers 15h. Au programme : visite des jardins, cueillette de fruits et légumes et ateliers sur le



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 1 AOÛT 2018**

compostage et les insectes pollinisateurs. Vous devez vous inscrire auprès de Janick Roy avant le 21 août. Toutes les informations sont sur le site Internet et sur le publipostage que vous avez reçu. Merci d'avance pour votre participation.

### Urbanisme :

S/O

### Environnement :

Grâce à la plantation de plusieurs asclépiades à l'hôtel de ville, les premières chenilles de futurs papillons monarques ont été observées. Gardez l'œil ouvert lorsque vous viendrez prendre soin du jardin communautaire. N'oubliez pas de remplir le formulaire sur les fosses septiques.

### Maire :

Le maire fait un survol des sujets d'intérêts y compris des intérêts régionaux et des discussions qui ont eu lieu lors des dernières rencontres tenues à la MRC d'Argenteuil.

Le conseil a débuté sa réflexion suite à l'adoption d'un projet de modification au SARD afin de l'examiner dans le cadre de notre règlement PPCMOI (projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble). Les mesures d'atténuation qu'il devrait favoriser ont comme objectif de minimiser les inconvénients d'un usage non résidentiel attribué à une propriété située dans une zone résidentielle.

La consultation publique sur le projet de modification du SARD de la MRC se tiendra le 22 août prochain à la MRC. L'adoption des modifications proposées est prévue lors de la séance du conseil de la MRC le 12 septembre prochain. L'approbation des modifications au schéma par le MAMOT devrait être connue avant la fin de l'année.

Le conseil devrait autoriser la signature de la convention collective à la séance de septembre prochain. Nous travaillons à la révision du texte pour en assurer la conformité avec ce qui a été convenu en négociation.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, le directeur des travaux publics et moi avons rencontré deux membres de la direction générale du MTMDET le 23 juillet pour assurer une plus grande collaboration pour l'entretien du chemin de Mille-Isles. Nous parlons d'entretien et non de réparations majeures puisque le ministère n'a pas prévu investir sur le chemin de Mille-Isles pour les trois prochaines années. Nous les avons avisés que dorénavant, si nous devons intervenir pour des travaux d'urgence après les avoir avisés, le ministère serait facturé.

## **7. Dépôt de rapports**

### **7.1 *Dépôt du rapport mensuel de la directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement***

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil le rapport préparé par la directrice du Service de l'urbanisme et de



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE ORDINAIRE DU 1 AOÛT 2018

l'environnement concernant la liste des permis émis et refusés ainsi que la liste de tous constats d'infraction émis pour le mois de juin 2018.

### **7.2 Dépôt du rapport mensuel du directeur du Service de sécurité incendie**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil le rapport préparé par le directeur du Service de sécurité incendie concernant les activités du service du mois de juin 2018.

### **8. Affaires diverses**

#### **8.1 Avis de motion du règlement RE 2018-05 décrétant un emprunt pour l'acquisition d'un camion mini-autopompe et d'un véhicule de soutien mini rescue destinés à des fins de lutte contre l'incendie**

Avis de motion est par la présente donné par Francis Léger, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, le conseil adoptera le règlement RE 2018-05 décrétant un emprunt pour l'acquisition d'un camion mini-autopompe et d'un véhicule de soutien mini rescue destinés à des fins de lutte contre l'incendie.

Monsieur le maire fait la présentation du projet de règlement RE 2018-05.

L'avis de motion est donné conformément aux règles prévues au Code municipal du Québec.

#### **8.2 Dossier PIIA 2018-018 : Construction d'une habitation unifamiliale isolée au 8, chemin Spinney**

**Considérant** que le projet vise la construction d'une habitation unifamiliale isolée sur la propriété située au 8, chemin Spinney ;

**Considérant** que ce projet de construction d'une habitation unifamiliale isolée est assujéti au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale RU.06.2011 ;

**Considérant** tous les documents déposés et l'analyse du dossier en vertu des critères et objectifs du Règlement RU.06.2011 ;

**Considérant** la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur le conseiller Howard Sauvé

**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Julie Léveillé

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

**D'APPROUVER** le projet de construction d'une habitation unifamiliale isolée sur la propriété située au 8, chemin Spinney, conformément au dossier PIIA 2018-018.

**ADOPTÉE.**

#### **8.3 Nomination d'un répondant en matière d'accommodement raisonnable**

**Considérant** l'adoption de la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes

2018-08-186

Formules Municipales No 5614-A-MST-Q (FLA 780)  
2018-08-187





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 1 AOÛT 2018**

d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes (R-26.2.01) en vigueur depuis le 18 octobre 2017 ;

**Considérant** que la municipalité est assujettie à cette loi ;

**Considérant** que la Loi prévoit les conditions suivant lesquelles des accommodements pour un motif religieux peuvent être accordés ainsi que les éléments particuliers qui doivent être considérés lors du traitement de certaines demandes d'accommodements et que ces dispositions sont applicables depuis le 1er juillet 2018 ;

**Considérant** que le conseil doit désigner, au sein de son personnel, un répondant en matière d'accommodements qui aura pour fonctions de guider le conseil, ainsi que les membres du personnel de la municipalité, en matière d'accommodements et de leur formuler des recommandations ou des avis dans le cadre du traitement des demandes reçues.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : madame la conseillère Julie Léveillé

**APPUYÉ PAR** : monsieur le conseiller Francis Léger

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

**DE NOMMER** madame Sarah Channell, directrice générale et secrétaire-trésorière, à titre de répondant en matière d'accommodement raisonnable pour motifs religieux.

**ADOPTÉE.**

2018-08-188

**8.4** ***Autorisation de paiement numéro 7 à l'entrepreneur général Deroc Construction Inc. pour les travaux effectués dans le cadre du projet de réfection et de mise aux normes de l'hôtel de ville et de la salle communautaire***

**Considérant** que le conseil a adopté la résolution no 2017-09-206 afin d'adjuger à l'entreprise Deroc Construction Inc. le contrat pour les travaux de rénovation de l'hôtel de ville et de la salle communautaire au montant de 756 000 \$ taxes en sus, dans le cadre du Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) ;

**Considérant** les ordres de changement 1, 2 et 3 approuvés par le conseil via la résolution 2017-11-247 au montant de 9 959.73 \$ taxes en sus ;

**Considérant** les ordres de changement 4 à 8 approuvés par le conseil via la résolution 2017-11-248 au montant de 7 848.31 \$ taxes en sus ;

**Considérant** les ordres de changement 10 à 16 approuvés par le conseil via la résolution 2017-12-269 au montant de 9 880.58 \$ taxes en sus ;

**Considérant** les ordres de changement 18 et 19 approuvés par le conseil via la résolution 2018-01-016 au montant de 2 284.77 \$ taxes en sus ;

**Considérant** les ordres de changement 20 et 21 approuvés par le conseil via la résolution 2018-02-045 au montant de 14 367.88 \$ taxes en sus ;

**Considérant** les ordres de changement 22 à 25 et 27 à 29 approuvés par le conseil via la résolution 2018-03-069 au montant de 20 171.52\$ taxes en sus ;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 1 AOÛT 2018**

**Considérant** l'ordre de changement 26 approuvé par le conseil via la résolution 2018-03-070 au montant de 29 915.48 \$ taxes en sus ;

**Considérant** l'ordre de changement 30 approuvé par le conseil via la résolution 2018-04-106 au montant de 2 263.58 \$ taxes en sus ;

**Considérant** les ordres de changement 17 et 32 approuvés par le conseil via la résolution 2018-05-132 au montant de 1467.24 \$ taxes en sus ;

**Considérant** les ordres de changements 31 et 33 à 35 approuvés par le conseil via résolution 2018-07-177 au montant de 6 5577.66 \$ taxes en sus ;

**Considérant** la demande de paiement déposée par Deroc Construction Inc et le certificat de paiement numéro 7 déposé par la firme Mario Allard Architecte, firme responsable de la coordination du projet.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur le conseiller Francis Léger

**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Danielle Parent

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

**D'ACCEPTER et D'AUTORISER** le paiement de la facture progressive numéro 7 au montant de 14 771.94 \$, plus taxes applicables pour les travaux effectués en date du 30 juin 2018 ;

**DE SPÉCIFIER** que la retenue de 10 %, 1 641.33 \$ taxes en sus, est appliquée telle qu'elle est prévue au contrat intervenu avec l'entrepreneur ;

**D'IMPUTER** cette dépense au poste 23-02000-710.

**ADOPTÉE.**

2018-08-189

### **8.5 Achat d'équipement pour le Service de sécurité incendie**

**Considérant** qu'il est nécessaire de remplacer certains tuyaux désuets du Service de sécurité incendie ;

**Considérant** que cet achat est prévu au budget 2018 ;

**Considérant** la recommandation 2018-92 de monsieur Alain Charbonneau, directeur du Service de sécurité incendie.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur le conseiller Francis Léger

**APPUYÉ PAR** : monsieur le conseiller Howard Sauvé

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

**D'AUTORISER** monsieur Alain Charbonneau pour acheter 5 tuyaux de 5 pouces par 100 pieds de longueur pour un montant de 4 775 \$ plus taxes applicables ;

**D'IMPUTER** cette dépense au poste budgétaire 23-03000-725.

**ADOPTÉE.**



No de résolution  
ou annotation

2018-08-190

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 1 AOÛT 2018**

**8.6 Autorisation à la MRC d'Argenteuil de procéder aux achats des équipements prévus au programme d'aide financière visant les services d'urgences en milieu isolé**

**Considérant** que le ministère de la Sécurité publique souhaite améliorer le service aux usagers des sentiers hors-routes ;

**Considérant** que le ministère de la Sécurité publique a mis à la disposition de l'ensemble des municipalités de la province, en 2017, un programme d'aide financière visant à améliorer les équipements disponibles sur leur territoire ;

**Considérant** que la MRC d'Argenteuil, au nom de ses municipalités constituantes, s'est prévaluée de ce programme d'aide financière ;

**Considérant** que la MRC d'Argenteuil doit, en contrepartie, mettre sur pied un plan local d'intervention d'urgence ;

**Considérant** que la MRC d'Argenteuil a reçu un montant total de 163 898 \$, dont 53 893 \$ servant à l'achat d'équipements ;

**Considérant** que plusieurs équipements demandés par les municipalités sont similaires ;

**Considérant** que les achats regroupés peuvent représenter une économie d'échelle ;

**Considérant** que les directeurs des services de sécurité incendie en ont exprimé le souhait, lors de la rencontre du 1<sup>er</sup> mai 2018.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur le conseiller Howard Sauvé

**APPUYÉ PAR :** madame la conseillère Julie Léveillé

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

**DE PROCÉDER** par achats regroupés pour les équipements dont le nombre est important ;

**QUE** la MRC d'Argenteuil procède aux achats pour la municipalité de Mille-Isles et remette l'équipement acquis à la municipalité qui en sera propriétaire.

**ADOPTÉE.**

2018-08-191

**8.7 Achat d'un défibrillateur**

**Considérant** que le conseil désire acheter un défibrillateur automatique pour la salle communautaire afin d'améliorer la sécurité des résidents de la municipalité ;

**Considérant** que cet équipement fait partie des améliorations de la salle communautaire ;

**Considérant** que des formations sont prévues pour les citoyens intéressés ainsi que pour le personnel du bureau ;

**Considérant** la recommandation de monsieur Alain Charbonneau, directeur du Service de sécurité incendie.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur le conseiller Francis Léger

**APPUYÉ PAR :** monsieur le conseiller Howard Sauvé

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 1 AOÛT 2018**

**D'ACHETER** un défibrillateur Zoll AED Plus au coût de 1 444.25 \$ plus taxes applicables ;

**D'IMPUTER** cette dépense au poste budgétaire 23-02000-722.

**ADOPTÉE.**

### **9. Période de questions**

Les personnes qui le désirent adressent leurs questions au président de l'assemblée.

### **10. Levée de la séance**

À **20 h 07**, l'ordre du jour est épuisé et plus aucune question n'émane des personnes présentes dans la salle.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur le conseiller Howard Sauvé

**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Julie Léveillé

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

**DE CLORE** et lever la présente séance.

**ADOPTÉE.**

### Certificat de disponibilités budgétaires

Je, Sarah Channell, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses décrites au présent procès-verbal.

Sarah Channell  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Michel Boyer  
Maire et  
président d'assemblée

Sarah Channell  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

Je, Michel Boyer, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Boyer  
Maire et président d'assemblée



No de résolution  
ou annotation

